

COVID-19
Consignes et engagements
Compagnie - danseurs

La reprise des cours de danse au 8 juin 2020 nécessite la mise en place et le respect des consignes sanitaires.

La Compagnie s'engage à désinfecter les tapis et barres, aérer la salle entre chaque cours et nettoyer régulièrement les toilettes et poignées de porte.

Attention ! Tous les cours seront réduits d'une dizaine de minutes afin de limiter les croisements avec le cours suivant.

Nous demandons aux danseurs :

- de venir à l'heure exacte du cours (surtout pas en avance, ni en retard !)
- d'arriver en tenue de cours, l'utilisation des vestiaires est interdite
- d'arriver les cheveux déjà attachés
- de marquer leur bouteille d'eau à leur nom
- de déposer les chaussures dans le hall d'entrée
- de se laver les mains au gel hydro-alcoolique disponible dans l'entrée de la compagnie

Les parents (portant un masque) déposeront et récupéreront leurs enfants à la porte d'entrée de la compagnie. Les élèves devront respecter le marquage au sol avant de rentrer dans la salle de danse. Le professeur raccompagnera ses élèves en respectant les mesures de distanciation et en suivant un circuit de circulation.

Aucun parent n'est autorisé à entrer dans le hall de la compagnie.

J'atteste :

- avoir compris les mesures sanitaires prises par la compagnie, et prendre la responsabilité de remettre mon enfant en cours
- ne pas présenter de signes COVID (fièvre, fatigue inhabituelle, maux de tête, courbatures non liées à une activité physique, perte de goût et/ou d'odorat, diarrhée)
- ne pas avoir eu de contact étroit avec une personne présentant ces mêmes symptômes
- ne pas avoir côtoyé de personne positive au COVID, durant les 15 derniers jours

Je certifie m'abstenir de me présenter au cours de danse à la moindre présomption

Nom prénom du parent responsable : _____

Nom du danseur : _____

Jour du Cours : _____ Heure du cours : ____H____

Le / / 2020 Signature